

Bretteville

Bulletin municipal de Bretteville en Saire

infos

La fête en août à Bretteville

SOMMAIRE

Mot du maire	p2
Etat civil	p3
Vie communale	p4
Tarifs 2012	p11
Travaux 2011	p12
Réunion des hameaux	p13
CC de la Saire	p14
Des nouvelles du PLU	p16
CCAS	p16
Calendrier 2012	p18
Ecoles	p20
Centre de loisirs	p21
Usagers du camping du Heu	p21
Paroisse St Gabriel	p22
Société de chasse	p23
Les enfants de Bretteville	p23
Anciens combattants	p24
Association des aînés	p25
La Chesnée	p25
Football Club de Bretteville	p28
L'Amicale Brettevillaise	p29
Histoire de Bretteville	p31
Traditions et vie d'autrefois	p33
Calendrier des associations	p35

n°56

janvier 2012

Le mot du maire

Chers amis, chers concitoyens



L'année 2011 qui vient de se terminer est passée comme un TGR, c'est à dire Train à Grande Rapidité. Malgré tout, elle nous a permis de réaliser nos principales prévisions, le seul chantier où nous avons pris du retard étant le curage des creux, mais cela devrait être comblé dans les plus brefs délais pour peu que la neige ne vienne perturber le calendrier prévisionnel de ces travaux que nous savons importants pour les usagers des routes que nous sommes tous.

A ce stade de ce traditionnel propos, je tiens tout d'abord à remercier l'ensemble de l'équipe municipale qui œuvre dans les commissions mises en place et qui parfois se voient confrontés à des choix difficiles parce qu'il n'est pas toujours possible de satisfaire des opinions, voire des intérêts contradictoires.

Un grand merci également à l'ensemble du personnel communal technique pour tous les travaux réalisés, parfois au delà de leurs compétences intrinsèques, car ils savent mettre tout leur cœur pour relever ces défis et permettre ainsi de faire des économies à la commune, avec une mention spéciale pour nos deux jeunes sous contrat aidé, spécialisés l'un dans la gestion des espaces verts et l'autre dans les différents travaux de maçonnerie.

Toujours au chapitre des remerciements, mais cette fois-ci à l'adresse du personnel féminin du secrétariat, de la cantine, du nettoyage des salles avant et après locations et du groupe scolaire.

Sans revenir de manière exhaustive sur les travaux menés à bien en 2011, permettez moi d'en citer quelques uns :

- l'entretien ou la réfection des routes et chemins durement dégradés par un hiver rigoureux
- le changement de la toiture de la mairie qui menaçait de plus en plus dangereusement de s'écrouler
- la mise à disposition d'un cabinet pour infirmière et la réalisation en cours d'un studio à vocation locative, travaux effectués en totalité par le personnel communal
- le remplacement intégral du mobilier de la salle polyvalente qui en avait bien besoin pour ses nombreux utilisateurs.

Mais 2011, c'est aussi grâce à la compréhension de la famille Liot, l'achat du terrain de 1 hectare en bord de mer dans la continuité de celui de la Houquette, qui permettra d'organiser en toute sécurité (notamment le stationnement des véhicules) des manifestations et animations comme la fête communale entre autre.

Toujours au chapitre des investissements matériels, outre le complément d'équipement routier contre la neige, la commune a acquis une pelle de chantier ainsi qu'une nacelle, ce qui permet d'éviter des locations temporaires forcément onéreuses.

Enfin et pour en terminer, même si la commune n'en supporte pas la charge, la mise aux normes de notre camping municipal, qui soit dit au passage affiche complet, a été réalisée pour un meilleur confort de ses résidents et naturellement une salubrité du site qui tôt ou tard aurait été exigée à juste titre par les services sanitaires. Je me réjouis bien sur de la bonne renommée de notre camping où l'ambiance est au beau fixe tant lors de ses animations internes que dans l'appréciation générale positive de sa gestion familiale.

Le mot du maire

Comme vous pouvez le constater à la lecture de ces quelques lignes, le conseil avait prévu une année calme, mais nous n'avons pas trouvé la bonne formule, ce qui tend à prouver le dynamisme de tous, élus et personnels. L'année 2012 qui se présente devant nous n'est pas sans nous poser de multiples préoccupations au point qu'il va sans doute falloir nous résoudre à un exercice d'attente et de réflexion. En effet, on parle beaucoup de diminutions des dotations et quand on parle de recette en moins, cela se traduit forcément par moins de possibilités d'investissements, donc la prudence va encore plus faire partie de notre vocabulaire puisque notre mot d'ordre reste de ne pas augmenter nos taxes d'imposition.

Pour ce qu'il en est de notre PLU, la commission d'urbanisme multiplie les réunions afin de présenter un dossier complet et cohérent lors de la réunion avec tous les services de l'Etat concernés. Cette réunion plénière et étape indispensable a eu lieu dans le courant du mois de décembre dernier.

Pour autant, l'année 2012 verra dans les prochains mois le commencement du lotissement communal avec une commercialisation et mise à disposition des parcelles vers avril-mai. Cette même année devrait voir l'aboutissement du chantier des fusions intercommunales. Pour l'heure, rien n'est définitivement arrêté et c'est encore et toujours le flou qui règne. Quoiqu'il en soit, il nous faudra faire face.

En conclusion, je veux vous redire que toute l'équipe municipale est à votre écoute, que nous faisons en sorte de régler au mieux les problèmes nombreux qui se posent dans la limite de nos possibilités. Sachez également que les associations communales peuvent compter sur notre soutien afin qu'il fasse toujours bon vivre à Bretteville en Saire.

Au nom du conseil et en mon nom personnel, en espérant que vous avez passé de bons réveillons en famille et entre amis, nous vous souhaitons à tous une Bonne Année 2012.

Bonne lecture, Daniel Rouspard

Etat civil



Naissances

Marion LAURENCE, le 7 septembre 2010 à Cherbourg-Octeville
Lucas CORBET, le 18 novembre 2010 à Cherbourg-Octeville
Ambre MARTI, le 28 novembre 2010 à Cherbourg-Octeville
Ainhoa MARTROU, le 8 décembre 2010 à Cherbourg-Octeville
Marin LEONARD, le 31 décembre 2010 à Cherbourg-Octeville
Juliette DERRIEN, le 25 janvier 2011 à Cherbourg-Octeville
Louise LEGIGAN, le 3 février 2011 à Cherbourg-Octeville
Lilou MAHIEU, le 19 février 2011 à Cherbourg-Octeville
Louison GREARD, le 30 mars 2011 à Cherbourg-Octeville
Amandine DOUCET, le 24 mai 2011 à Cherbourg-Octeville
Lalie BELLOT, le 31 mai 2011 à Cherbourg-Octeville
Louane LE PELLETIER, le 27 octobre 2011 à Cherbourg-Octeville

Mariages

Jacky GOYAT et Sophie CADEL, le 13 août 2011

Décès

Jean LEFEVRE, le 19 mars 2011 à Bretteville-en-Saire
Gisèle LECOINTRE veuve BEVILACQUA, le 29 juin 2011 à VALOGNES
Gilberte BELHOMME veuve ROGER, le 2 septembre 2011 à CHATEAUDUN

Vie communale

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS - SUPPRESSION EMPLACEMENT RESERVE NUMERO 4 - CIMETIERE

La commune de Bretteville en Saire a comme projet la création, près de l'église, d'un lotissement communal de 9 lots de terrains à bâtir en accession à la propriété. Les parcelles destinées à la réalisation d'un lotissement communal d'habitations ne sont pas toutes compatibles dans l'état actuel du P.O.S. Aussi M. le Maire demande au Conseil de se prononcer sur la décision de procéder à la modification simplifiée du Plan d'Occupation des Sols pour supprimer l'emplacement réservé N°4, initialement destiné à l'extension du nouveau cimetière afin que cet emplacement soit intégré aux parcelles destinées à la création du lotissement communal projeté.

Le conseil municipal,

Vu le code de l'urbanisme,

Vu la délibération du conseil municipal du 19 février 2009 approuvant la seconde modification du P.O.S.

Entendu l'exposé de M. le Maire, après en avoir délibéré, DECIDE A L'UNANIMITE :

- D'approuver la décision de M. le Maire de procéder à la modification simplifiée du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) pour supprimer l'emplacement réservé N°4 de l'extension du nouveau cimetière pour la réalisation d'un projet de lotissement communal.
- De mener la procédure selon le cadre défini par l'Article L.123.12 du Code de l'urbanisme
- De prévoir de porter à la connaissance du public le dossier de modification simplifiée et l'exposé de ses motifs, en vue de lui permettre de formuler des observations sur le registre disponible en Mairie pendant un délai d'un mois préalablement à la convocation de l'assemblée délibérante tel que défini à l'article L.123.13 du Code de l'urbanisme.

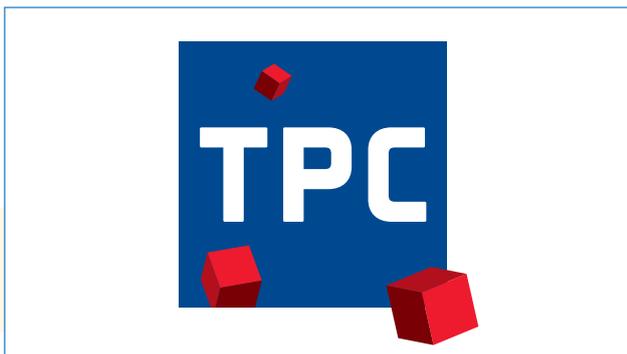
ASSURANCES - CHANGEMENT DE COMPAGNIE

M. JP EBBERS expose qu'une renégociation de nos contrats d'assurance a été engagée par une mise en concurrence auprès de plusieurs prestataires, à la suite des différends survenus entre notre assureur actuel, la compagnie ALLIANZ et la commune, bien que son courtier Mr ACCARY soit à plusieurs occasions intervenu pour palier l'incompétence des services généraux de cette compagnie et protéger nos intérêts.

Devant l'urgence du problème et dans l'intérêt de la commune, les avis de résiliation ont été lancés préalablement à l'accord du Conseil municipal aux fins de respecter les échéances.

La meilleure offre a été présentée par GROUPAMA ASSURANCES, tant en matière de prix que de couverture des risques, avec un écart assez important vis-à-vis des autres propositions présentées par ses concurrents.

Nos Partenaires



Vie communale

DIMENSIONS DES TOMBEAUX POUR LE COLUMBARIUM

M. H. JEAN BAPTISTE expose la résolution. Après délibération, le conseil municipal décide : qu'à la demande des familles, les entreprises sont autorisées à procéder à l'installation d'une plaque de dimensions de 60cmx70cm. Si la plaque est surmontée d'une stèle, celle-ci ne devra pas excéder 80cm de hauteur. L'ornement des cases cinéraires est exécuté par et aux frais des familles. Cette décision fera l'objet d'un arrêté municipal.

LOTISSEMENT COMMUNAL - RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES DE LA MAITRISE D'ŒUVRE

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il l'avait autorisé, par délibération du 16 novembre 2010, à lancer un appel d'offres en procédure adaptée pour l'étude d'un plan de lotissement des terrains constituant le lotissement du chemin des Brûlés, comprenant les missions de géométrie, d'urbanisme, de maîtrise d'œuvre pour le suivi des travaux de viabilisation. La Commission d'Appel d'offres réunie le 21 décembre 2010 avait reçu trois candidatures.

Le choix de la commission d'appel d'offres s'est arrêté sur la proposition du Cabinet DEBOURSETTY.

REHABILITATION DU RESEAU DE COLLECTE DES EAUX USEES DU CAMPING MUNICIPAL - RESULTAT DE L'APPEL A LA CONCURRENCE ET SIGNATURE DES ACTES D'ENGAGEMENT

Monsieur S. LUCAS rappelle au conseil municipal le projet de réhabilitation du réseau d'assainissement du camping municipal pour lequel la société SAFEGE a été retenue pour assurer la maîtrise d'œuvre du projet. Un avis d'appel public à la concurrence a été lancé (procédure adaptée selon l'article 28 du code des marchés publics). La Commission d'Appel d'Offres du 18 janvier 2011, a attribué, à l'unanimité, à l'entreprise T.P.C. le marché pour la réalisation des réseaux de collecte des eaux usées sur la commune de BRETTEVILLE en SAIRE au camping LA POINTE DU HEU.

REPRISE DE L'ETUDE DU PLU

M. Le Maire informe que le PLU pourra être remis en route à partir de juin 2011 soit dès que le SCOTT aura été finalisé, ce qui est prévu vers fin mars / 1ère semaine d'avril.

RETROCESSION VOIRIE FUTUR LOTISSEMENT « DES EPINETTES »

La création du lotissement communal situé chemin des Brûlés a été validée par délibération du conseil municipal du 16 novembre 2010. Ce lotissement comportera 9 terrains à bâtir ayant des superficies variant de 693 à 900 m². Chaque lot ne pourra recevoir qu'une construction comportant un seul logement. Le cabinet DEBOURSETTY, retenu pour la réalisation de l'étude d'aménagement du lotissement ayant finalisé sa mission, il est nécessaire de :

- Adopter la dénomination proposée du nouveau lotissement qui est la suivante : «lotissement LES EPINETTES»
- D'approuver le plan de composition du nouveau lotissement, accompagné du projet de règlement et du cahier des charges. Il est précisé que l'opération est prévue en une seule tranche.
- D'engager la commune à prendre en gestion les voiries et réseaux qui feront l'objet, après leur réalisation, d'un classement dans le domaine public communal,
- D'engager la commune à garantir l'achèvement des travaux
- De donner tous pouvoirs, à M. le Maire, et en cas d'empêchement, à toute personne qu'il se substituera, pour signer l'acte de dépôt des pièces du lotissement «LES EPINETTES »

Après délibération, le conseil municipal adopte point par point les décisions qui viennent de lui être soumises.

BUDJET PRIMITIF 2011 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Les conseillers municipaux ont eu communication de l'état N°1259 établi par les Services Fiscaux. Considérant la bonne situation budgétaire de la commune, le conseil municipal décide de maintenir les taux des impôts locaux à leur niveau 2008, à savoir :

• Taxe d'habitation	13.85%
• Taxe foncière (bâti)	30.11%
• Taxe foncière (non bâti)	58.31%
• Taux relais de la cotisation foncière des entreprises	9.19%

(anciennement taxe professionnelle)

MISE A JOUR DU TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES DANS LE DOMAINE PUBLIC

Le conseil municipal,
Considérant qu'il est souhaitable que le tableau de classement de la voirie communale en vigueur soit remis à jour compte tenu des changements intervenus,
Considérant que les fonctions de desserte ou de circulation assurées par les voies concernées ne sont pas affectées, la

Vie communale

présente délibération est donc dispensée d'enquête publique préalable en vertu de l'article L.141.3 du code de la voirie routière, Considérant que l'entretien des voies communales et des chemins ruraux à classer dans la voirie communales est effectuée régulièrement

Pour ces motifs, le conseil municipal décide de modifier le classement existant et de procéder à un nouveau classement des voies communales suivant les tableaux ci-joint, afin de les inclure dans le domaine public communal, à savoir :

Voie communales revêtues : d'une longueur totale de12.207 mètres
Chemin ruraux d'une longueur totale de12.885 mètres

Le conseil municipal précise que cette délibération annule et remplace les délibérations précédentes concernant le classement de la voirie communale dans le domaine public.

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2011

DEPENSES

Atténuation de produits	14 982,00 €
011 Charges à caractère général	577 683,00 €
012 Charges de personnel	319 960,00 €
022 Dépenses imprévues	0,00 €
65 Autres charges gestion courante	60 428,00 €
66 Charges financières	11 803,00 €

TOTAL 984 856,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT 2011

DEPENSES

16 Remboursement d'emprunts	45 275,00 €
27 Autres immobilisations	483 151,00 €
<i>Détail des opérations :</i>	
13 Matériel et Mobilier Mairie	5 000,00 €
14 Matériel technique Mairie	2 000,00 €
25 Voies et réseaux	246 400,00 €
38 Bâtiments divers	247 629,00 €
39 Groupe scolaire	5 000,00 €
40 Eglise	25 879,00 €
41 Vestiaires Terrain de Football	7 242,00 €
43 Matériel et Mobilier Cantine	2 218,00 €
44 Matériel et Mobilier Ecoles	5 000,00 €
45 Cimetière	5 483,00 €
46 Mairie	23 000,00 €
48 Assainissement	2 000,00 €
50 Matériel Mobilier Salle polyvalente	20 869,00 €
58 Cale de la Plage	29 729,00 €
59 Presbytère	11 918,00 €
61 Acquisition véhicules	45 000,00 €
62 Frais études PLU	9 214,00 €
64 Mobilier salle associative	2 000,00 €
67 Epicerie « Le Saint-Germain »	18 054,00 €
69 Ancien logement de fonction	5 540,00 €
71 Atelier Municipal	10 000,00 €
72 Parking cimetière	19 913,00 €
73 Terrain de la Houquette	53 000,00 €

TOTAL 1 330 514,00 €

RECETTES

002 Excédent reporté	100 000,00 €
013 Atténuation de charges	30 500,00 €
70 Produits des services	46 000,00 €
73 Impôts et taxes	369 358,00 €
74 Dotations et participations	409 628,00 €
75 Autres produits gestion courante	29 000,00 €
77 Produits exceptionnels	370,00 €

TOTAL 984 856,00 €

RECETTES

001 Solde investissement reporté	631 944,00 €
024 Produits des cessions	256 633,00 €
1068 Affectation du résultat	315 703,00 €
10 Dotation Fonds divers Réserves	78 602,00 €
16 Subventions investissements	47 632,00 €

TOTAL 1 330 514,00 €



Vie communale

DESIGNATION DES DELEGUES POUR LES ELECTIONS SENATORIALES

Conformément aux dispositions de l'article R.113 du code électoral, le bureau a été constitué comme suit : Mme E. GUY, P. BROSTIN, D. ARNAUD et J. ROUSSEL :

Le Président invite le conseil à procéder, sans débats, au scrutin et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection de 3 délégués et de 3 suppléants.

DESIGNATION DES DELEGUES - 1er tour de scrutin :

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouille du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	15
A déduire : bulletins blancs et nuls.....	00
Reste pour le nombre de suffrages exprimés.....	15
Majorité absolue.....	8
Ont obtenu :	
M.BUARD.....	15 voix
M.H. JEAN-BAPTISTE.....	13 voix
M.J. ROUSSEL.....	13 voix

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés délégués :

M. Bernard BUARD, M. Hubert JEAN-BAPTISTE, M. Jacques ROUSSEL

ELECTION DES SUPPLEANTS - 1er tour de scrutin :

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection de trois suppléants.

Le dépouillement du scrutin qui a suivi immédiatement le dépôt des votes a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	15
A déduire : bulletins blanc et nuls.....	00
Reste pour le nombre de suffrages exprimés.....	15
Majorité absolue.....	08
Ont obtenu :	
MME I.LEMARCHAND.....	15 voix
M.S.LUCAS.....	15 voix
M.F.PATARD.....	13 voix

Ont obtenu la majorité absolue et ont été proclamés délégués suppléants :

MME I. LEMARCHAND, M. S. LUCAS, MME F. PATARD

VENTE D'UN TERRAIN COMMUNAL A SFR

Vu la délibération N°55 du 25 février 2011

M, le Maire donne lecture du compromis de vente à passer entre la commune et la SOCIETE FRANCAISE DE RADIOTELEPHONIE (SFR).

Le conseil municipal prend acte des termes du document qui vient de lui être soumis concernant la vente à la société SFR, d'un terrain communal cadastré section A 99 d'une superficie d'environ 115 m² situé chemin des Fosse à Terre au lieu-dit L'Atelier municipal, pour qu'elle y érige un pylône et un local technique.

LOI DE REFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALES :

AVIS SUR LE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Exposé de M, le Maire :

Il informe le conseil municipal que, dans le cadre de la loi 2010-1563 du 16 décembre 2010 relative à la réforme des collectivités territoriales, Mr le Préfet de la Manche a notifié, par courrier en date du 2 mai 2011, à l'ensemble des Maires, des Présidents d' E.P.C.I. et des syndicats mixtes, le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (S.D.C.I.) Concernant la communauté de communes de la SAIRE, constitué des 3 communes de Bretteville, le Mesnil au Val et Disgosville, le S.D.C.I.propose sa fusion avec la communauté de communes du Val de Saire.

La commune doit donc se prononcer sur une éventuelle intégration dans une intercommunalité sans aucune visibilité

Le conseil municipal :

- **REFUSE** le découpage proposé par le représentant de l'Etat dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunale présenté le 29 avril 2011 et notifié le 2 mai 2011.
- **DEMANDE** la fusion de la commune de Bretteville à la Communauté Urbaine de Cherbourg, bassin de vie incontestable des Brettevillais, avec éventuellement, d'autres communes présentant des caractères et une ambition communs,

Vie communale

- **DEMANDE**, comme le préconise l'association des Maires ruraux, un report des délais afin que d'autres études soient conduites en intégrant dans la problématique la notion de bassin de vie et de projets communs, objectifs visés par la loi,
- **DECIDE** de participer à l'étude du projet de fusion des 5 E.P.C.I. :
 - LA HAGUE
 - DOUVE DIVETTE
 - CUC
 - LA SAIRE
 - SAINT PIERRE EGLISE

DECISION VOTE A LA MAJORITE DE 13 VOIX POUR / 0 ABSTENTION / 2 VOIX CONTRE

LOTISSEMENT DES EPINETTES - FIXATION DU PRIX DE VENTE DES PARCELLES

M,le Maire rappelle que les études concernant le lotissement «LES EPINETTES» sont commencées, l'ensemble des dépenses a ainsi été estimé. Ce lotissement compte 9 parcelles et il propose au conseil municipal de fixer le prix de vente de chacune d'elles.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer le prix de vente de chacune des 9 parcelles du lotissement entre 105000 euros et 125000 en fonction de la surface et de l'emplacement.

RETROCESSION VOIRIE - ESPACES VERTS ET BASSIN D'ORAGE. LOTISSEMENT DE CLOS A GENETS

Le Conseil municipal,

- Vu la délibération du 18 septembre 2007,
- Considérant que les travaux de finition du lotissement privé du «Clos à Genets» sont terminés,
- Considérant que les réseaux Assainissement, Eau, Télécom et ERDF sont déjà repris par les différents concessionnaires.
- Considérant que les parcelles cadastrées section A656 (1.291 m2) dédiée à la voirie, espaces verts, parking et bassin d'orage et A657 (82 m2) à la place de retournement constituent ensemble l'objet de la présente rétrocession.
- Considérant que la voirie du lotissement communal «les Epinettes» sera la continuité de la voirie du lotissement «le Clos à Genets».
- Après en avoir délibéré, le Conseil municipal.
- **ACCEPTE** d'acquérir des consorts, moyennant le prix de l'euro symbolique, les parcelles A656 A657 susvisées, d'une superficie globale de 1.373 m2, en vue de leur classement dans le Domaine public communal,
- **PRECISE** que les frais afférents à cette transaction seront à la charge de la commune
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document notarié destiné à constater ce transfert.

MODIFICATION SIMPLIFIEE DU P.O.S. - OUVERTURE A ENQUETE PUBLIQUE

M. le Maire rappelle qu'il a été autorisé par délibération du 17 juin 2011 à procéder à la révision simplifiée du P.O.S. Cette révision simplifiée porte sur les points suivants :

Article 11 : Aspect extérieur des bâtiments :

Assouplissement des règles pour les zones UA, UB, UC, UY, 2NA, NB, NC, 1ND pour permettre l'évolution du bâti ancien avec du contemporain de qualité.

Article NC1 : Occupation et utilisation des sols admises

Pour éviter toute ambiguïté d'interprétation, le règlement doit éclaircir la notion d'architecture traditionnelle pour le changement de destination des bâtiments existants.

INSTAURATION DE LA TAXE D'AMENAGEMENT A/C DU 1ER MARS 2012

M. G.GUERARD (Commission finances) précise qu'à compter du 1er mars 2010, la taxe d'aménagement doit se substituer à la taxe locale d'équipement (TLE) à la taxe départementale des espaces naturels et sensibles (TDENS) et à la taxe départementale pour le financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (TDCAUE). Le champ d'application de la taxe d'aménagement se rapproche de celui de la TLE. Elle est établie sur la construction, la reconstruction, l'agrandissement des bâtiments et aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme.

Elle est aussi destinée à remplacer au 1er janvier 2015, les participations telles que, notamment, la participation pour voirie et réseaux (PVR), la participation pour raccordement à l'égout (PRE).

Les collectivités bénéficiaires doivent fixer un taux avant le 30 novembre pour une application au 1er janvier de l'année suivante et pour l'année 2011, au 30 novembre 2011 pour une application au 1er mars 2012,

Base d'imposition : la taxe d'aménagement est déterminée par une valeur au m2 de surface de construction et par une valeur par installation et aménagement.

Vie communale

Le conseil municipal décide :

- d'instaurer la taxe d'aménagement à compter du 1er mars 2012
- fixe un taux de 4% applicable sur l'ensemble du territoire communal et renonce aux exonérations facultatives.
- décide d'afficher cette délibération en mairie
- transmet cette délibération au service de l'Etat chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1er jour du 2ème mois suivant son adoption

La présente délibération est valable pour une durée de 3 ans (soit jusqu'au 27 octobre 2014). Toutefois, le taux fixé ci-dessus pourra être modifié tous les ans.

AMENAGEMENT DE LA ROUTE DU GRAND CHEMIN - MODIFICATION DU PERMIS D'AMENAGER

Considérant le permis d'aménager de la Houquette délivré le 4 juin 2010 avec les avis de la DDTM de Valognes pour le retrait qui semblait nécessaire au futur aménagement de la RD611

Considérant que ce retrait n'est plus utile à l'aménagement de la voie, le conseil municipal décide d'annuler ce retrait et demande au Maître d'œuvre de réviser le permis d'aménager pour cette raison et en même temps les modifications nécessaires au projet d'aménagement de ce lotissement.

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX ELECTRIQUES RUE DU GRAND CHEMIN

Dans le cadre du réaménagement de la rue du Grand Chemin la commune profitera de ces travaux pour procéder à l'enfouissement des réseaux électriques.

Nous avons reçu le devis d'ERDF représentant un montant de 16 832,51 euros TTC

S'agissant des travaux d'enfouissement du réseau électrique, ERDF les subventionne à hauteur de 40% : reste à charge pour la commune 10808,01 euros TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis d'ERDF tel qu'il vient de lui être présenté, autorise M, le Maire à signer la convention qui s'y rapporte. Les montants correspondants seront inscrits au budget 2012.

LOTTISEMENT COMMUNAL - APPEL D'OFFRES

Approbation du choix de la CAO pour la réalisation d'une mission SPS (Sécurité protection de la santé)

La commission d'appels d'offres réunie le 25 octobre 2011 a retenu la proposition de la société DEKRA Conseil,

Nos Partenaires

INEO
GDF SVEZ

Z.I. de Sauxmarais
675, rue Jean BOUIN
BP 109 - 50110 TOURLAVILLE
Tél. 02 33 22 31 97
Fax : 02 33 44 30 20

Tous travaux d'électrification, aériens et souterrains en HT et BT
Postes de transformation - Eclairage Public - VRD
Réseaux de communications - Enseignes Lumineuses
Canalisations d'eaux potables et usées - Eclairage Intérieur
Stations de Pompage - Electricité industrielle

Groupama

Toujours là pour moi.



Professionnels et particuliers

02 33 54 33 88

www.groupama.fr

Lecoufle
P r o l i a n s

Négoce professionnel en
Quincaillerie - Outillage

LECOUFLE TOURLAVILLE
548, rue des Métiers
50110 TOURLAVILLE
Tél. 02 33 22 06 16
Fax 02 33 22 48 34

LECOUFLE EQUEURDREVILLE
Z.A. "Le Lucas"
B.P. 306 - 50120 EQUEURDREVILLE
Tél. 02 33 01 67 67
Fax 02 33 01 67 70

S.A.R.L. TABESSE PLANQUE



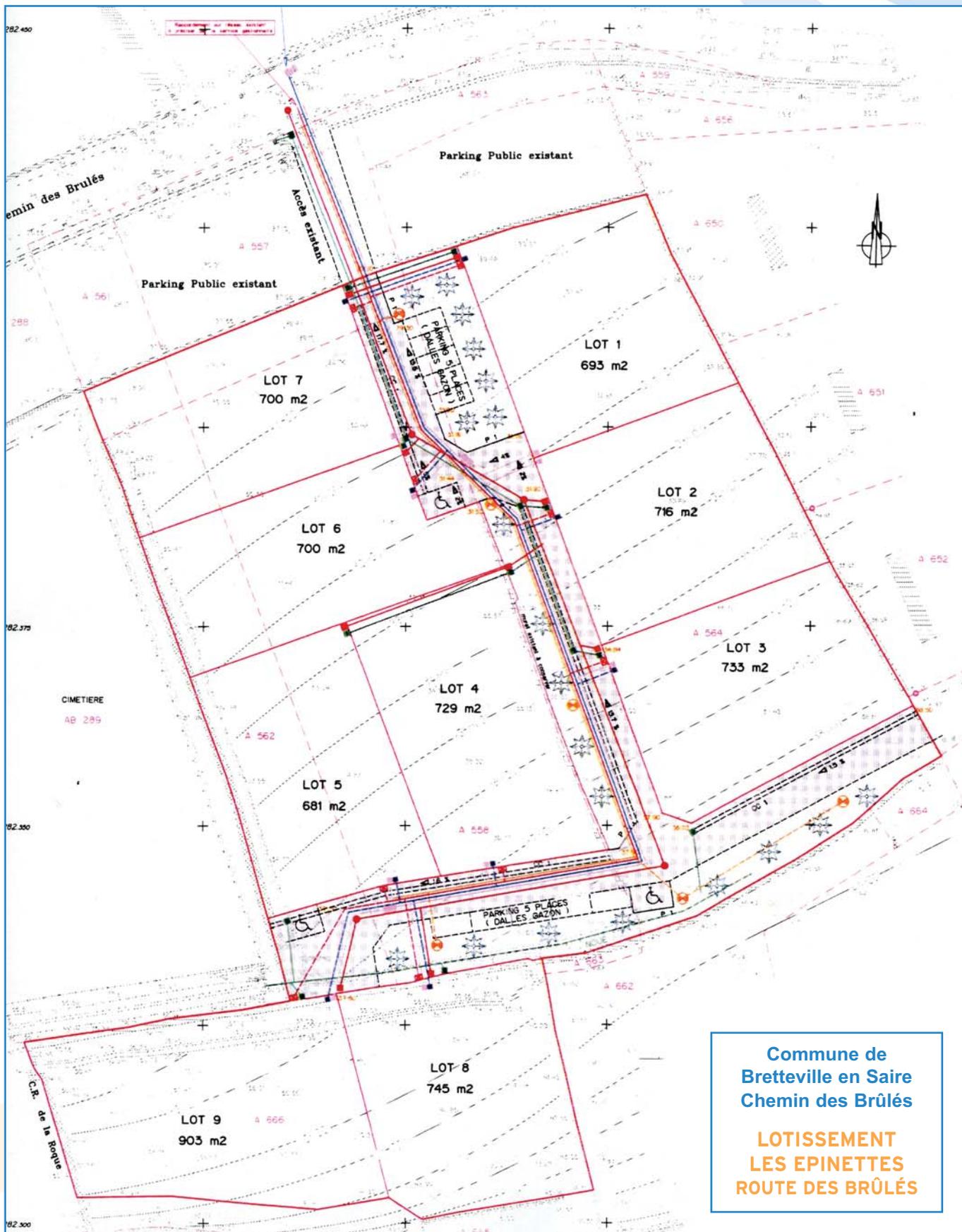
76, Village d'Inglemare
50840 fermanville

Tél. 02 33 54 25 59
Fax 02 33 54 62 54

Vie communale

MISSION DE TRAVAUX DE VIABILISATION DU LOTISSEMENT

Un appel à concurrence a été lancé ; l'ouverture des plis est fixée au 25 novembre 2011 à 17 heures.



Tarifs 2012 augmentation générale de 2 %

SALLE POLYVALENTE		
Petite salle + cuisine		208 €
Petite salle + cuisine H.C.		271 €
Petite salle sans cuisine		107 €
Grande salle + cuisine		270 €
Grande salle + cuisine H.C.		341 €
Grande salle sans cuisine		141 €
Chauffage		34 €
Vaisselle		1,80 €
Supplément vaisselle		0,15 €
SALLE PRESBYTÈRE		
Hors commune		162 €
Commune		142 €
Chauffage		34 €
CONCESSION CIMETIÈRE ET COLUMBARIUM		
15 ans	Cave Urne : 264 €	Concession : 108 €
30 ans	Cave Urne : 372 €	Concession : 216 €
50 ans	Cave Urne : 534 €	Concession : 378 €
CARAVANE		
La semaine		208 €
La semaine hors saison		104 €
Le mois		728 €
La nuitée		32 €
La nuitée pour ouvrier occupant seul le mobil home		15 €
MOBIL HOME 4 COUCHAGES		
La semaine		328 €
La semaine hors saison		222 €
Le mois		1207 €
La nuitée		49 €
La nuitée pour ouvrier occupant seul le mobil home		33 €
MOBIL HOME 5 COUCHAGES		
La semaine		381 €
La semaine hors saison		275 €
Le mois		1421 €
La nuitée		57 €
La nuitée pour ouvrier occupant seul le mobil home		40 €
MOBIL HOME 6 COUCHAGES		
La semaine		434 €
La semaine hors saison		328 €
Le mois		1633 €
La nuitée		64 €
La nuitée pour ouvrier occupant seul le mobil home		47 €
PARCELLES DE PASSAGE		
Emplacement		1,85 €
Véhicule		1,85 €
Campeur		4,30 €
Electricité		2,60 €
Enfant de moins de 12 ans		1,85 €
PARCELLES À L'ANNÉE 920 €		
Eau : forfait de 10 m3. Le m3 supplémentaire		5,50 €
Jeton de douche		0,50 €
TAXE DE SÉJOUR		
Taxe au réel par personne		0,21 €
Taxe forfaitaire		56 €
CANTINE		
Repas		3,30 €
GARDERIE 1,75 € la demi-heure		
Goûter		0,50 €

Travaux réalisés en 2011

TRAVAUX BATIMENTS

CAMPING

Raccordement de tous les mobil-homes à l'assainissement et au réseau d'eau potable
Réfection des routes - Cour d'entrée bitumée ▼



SALLE POLYVALENTE

Achat de 40 tables et 250 chaises

RÉPARATION FUTES D'EAU devant l'entrée de la mairie et pose de compteurs

EGLISE

Réparation du mécanisme de la cloche (prévu en décembre 2011)

< MAIRIE

Réfection de la toiture

PAR LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

GRUPE SCOLAIRE

Entretien d'été, pose d'anti-pince doigts sur les portes

TERRAIN DE FOOT

Réparation toiture du club house

ANCIENNE ÉCOLE

Aménagement d'un local pour les enfants de Bretteville

CALE D'ACCÈS À LA PLAGE

Rebouchage joints et trous coté ouest
Rehausse de la digue et bétonnage de la descente coté Est ▼



Travaux réalisés en 2011

MUR DE SOUTIEN de la route en face n°66 Route des Brulés

TRAVAUX VOIRIE

RÉPARATIONS ET ÉLARGISSEMENT DE ROUTES

Fosses à terre, Grand val, Les Brulés, Brettefey, Les fontaines, Chemin du moulin, Chemin de la petite houquette avec Digosville



ECOLE ▲

Agrandissement du parking des écoles

◀ **POSE DE RALENTISSEURS** route touristique (vu le comportement de certains automobilistes qui les contournent pour ne pas ralentir, d'autres vont être ajoutés à côté de ceux qui sont posés)

BUSAGE ET RÉTABLISSEMENT EN VOIE PIÉTONNIÈRE du chemin des Epinettes.

RÉOUVERTURE PAR LES JEUNES DU CENTRE D'ACTION EDUCATIVE du chemin des Costils entre le pied du hameau Liot et le chemin des Clos du Dou.

POSE DE BORDURES route des Chênes par le Conseil Général pour éviter les entrées d'eau entre le n°51 et 57.

Réunion des hameaux juillet 2011

Pour la seconde fois, le conseil municipal a organisé des réunions de hameaux. Cette série de réunions se situe à la mi-mandat pour faire le point comme promis par M. le Maire.

Cinq réunions ont eu lieu et malheureusement nous avons constaté que peu de personnes semblaient intéressées, nous avons eu 22, 14, 12, 2, 19 personnes présentes.

Beaucoup de remarques ont été faites sur l'état des routes, dégradées après l'épisode neigeux de cet hiver. Les travaux de réfection ont été réalisés au mois d'octobre. Le curage des fossés devrait commencer fin novembre.

Une seule personne a posé une question sur la future intercommunalité, ce qui est étonnant puisqu'une pétition a circulé dans la commune et nous nous attendions à plus de demandes d'explications. Toutefois à la fin de chaque réunion, Mr le Maire a fait le point sur l'évolution de cette future réforme.

D'autres questions ont été posées sur des problèmes de visibilité dans certains carrefours, sur l'emplacement de certains containers de tri, sur des problèmes de manque de place de stationnement, ou en est le broyage au bord des routes, etc... qui ont permis aux élus présents d'apporter des réponses.

Communauté de Communes de la Saire



INFORMATIONS AUX USAGERS

Conformément aux dispositions des lois sur l'Eau du 3 janvier 1992 et du 31 décembre 2006, la Communauté de Communes de LA SAIRE avait réalisé, dans le cadre du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), les diagnostics des installations d'assainissement individuelles, sur son territoire. Cette mission avait été réalisée en 2006 et 2007 par l'entreprise SAUR, prestataire désigné après appel d'offres.

Sur les 612 diagnostics effectués en 2006 et 2007, seules 37 installations étaient conformes sans travaux à prévoir. Donc, 94% des installations diagnostiquées n'étaient pas conformes : les propriétaires devant alors réaliser des travaux pour mettre l'assainissement autonome aux normes. Une installation individuelle sur cinq était à réhabiliter.

Tous ces travaux devaient être réalisés dans les quatre ans suivants le diagnostic.

Conformément à la réglementation en vigueur et, **à partir de mars 2012, le SPANC continuera sa mission en effectuant, toujours par le biais de la société SAUR, la réalisation des contrôles périodiques de bon fonctionnement et d'entretien conformément à la périodicité de six ans. Ces contrôles ont pour objectif d'évaluer le fonctionnement et le bon entretien des installations d'assainissements non collectif depuis le contrôle précédent.**

Cette prestation, non subventionnée par l'Agence de l'Eau comme lors du premier diagnostic (60%), sera à régler, en Trésorerie de Tourlaville, à réception de la facture.

Les habitations non visitées en 2006 feront l'objet d'un diagnostic de l'existant.

Vous recevrez un avis, une quinzaine de jours avant, vous informant de la date du passage du technicien de la Saur. Si vous n'êtes pas disponible à cette date ou si vous souhaitez préciser l'horaire de l'intervention, un numéro de téléphone auprès de la SAUR, sera à votre disposition.

La Communauté de Communes de La Saire est à votre disposition, pour tout renseignement, aux heures d'ouverture du secrétariat (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00).

En outre, nous vous rappelons que le technicien du SPANC tient une permanence, dans les locaux de la Communauté de Communes de la Saire, un mercredi par mois, de 9h00 à 12h00 (planning affiché dans chacune des mairies).

PERMANENCE SPANC 2012

11, Le Clos Girard - 50110 DIGOSVILLE

assurée de 9h à 12h aux dates suivantes :

Mercredi 11 janvier,
Mercredi 8 février,
Mercredi 7 mars,

Mercredi 4 avril,
Mercredi 9 mai,
Mercredi 6 juin,

Mercredi 4 juillet,
Mercredi 1er août,
Mercredi 5 septembre,

Mercredi 3 octobre,
Mercredi 14 novembre,
Mercredi 12 décembre.

BUDGET GENERAL

Fonctionnement

Dépenses.....722 490.00 euros

Recettes.....722 490.00 euros

Investissement

Dépenses.....24 752.00 euros

Recettes.....24 752.00 euros

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Fonctionnement

Dépenses.....391.860.00 euros

Recettes.....391 860.00 euros

Investissement

Dépenses.....239 857.00 euros

Recettes.....239 857.00 euros

EAU POTABLE

Fonctionnement

Dépenses.....441.541.00 euros

Recettes.....441.541.00 euros

Investissement

Dépenses.....266 801.00 euros

Recettes.....266 801.00 euros

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Fonctionnement

Dépenses.....18 831.00 euros

Recettes.....18 831.22 euros

Communauté de Communes de la Saire



CONVENTION D'UTILISATION DE LA DÉCHETTERIE DU BECQUET

M. le Président expose que suite à l'entrevue du 7 avril 2011 avec le vice-président de la CUC délégué à la déchetterie, la CUC n'a pas souhaité revenir sur les termes du projet de convention d'utilisation de la déchetterie du Becquet. Le coût de la prestation, pour l'année 2011, est de 54.54 euros par carte délivrée.

Afin de régulariser la situation, il est nécessaire de signer cette nouvelle convention qui a été approuvée par le Conseil de la Communauté Urbaine le 8 avril 2011.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

Considérant les termes de la nouvelle convention d'utilisation de la déchetterie du Becquet

- **AUTORISE** M. le Président à signer cette convention d'utilisation de la déchetterie du Becquet avec la Communauté Urbaine de Cherbourg
- **ATTESTE** de la disponibilité des crédits au chapitre budgétaire.

ORDURES MENAGERES

En 2012, la collecte des déchets aura lieu tous les lundis, même les lundis fériés

LE TRI SÉLECTIF, UNE AFFAIRE DE CITOYENS RESPONSABLES

La Communauté de Communes de la Saire a au fil des ans doté les trois communes qui la composent de conteneurs de tri sélectif pour recueillir les verres, les plastiques et conserves, les papiers et cartons. Sur notre commune de Bretteville en Saire, six centres de tri sélectifs ont ainsi pris naissance : au camping de la pointe du Heu, au parking de la plage, à la chasse de la Vallée, au hameau Noyon, aux Fosses à Terre et enfin au chemin du Vauclair.

A tous ces « outils » qui vont dans la bonne orientation du Grenelle de l'Environnement, il n'est sans doute pas inutile au niveau de notre commune de rappeler également la possibilité d'usage de la déchetterie du Becquet largement ouverte à tous les détenteurs de badges d'accès très facilement disponibles auprès du secrétariat de mairie ou à celui de la communauté de communes (11 le Clos Girard, mairie annexe de Digosville au dessus du port du Becquet).

Comme vous pouvez le constater à la lecture de ces quelques lignes, les moyens existent pour gérer au mieux cette problématique de gestion des déchets, encore faut-il que chacun joue le jeu. En d'autres termes, il est « scandaleux » de voir trop souvent les centres de tri sélectifs jonchés de détritrus qui avaient naturellement pour destination la déchetterie du Becquet.

Ce rappel à l'ordre ne concerne heureusement qu'une très petite minorité de nos concitoyens, mais le comité de rédaction de ce Bretteville Info tenait à faire savoir que la municipalité sera intransigeante avec tous les réfractaires à ces règles de citoyenneté élémentaire.



Des nouvelles du PLU

Suite à la réunion du 7 décembre dernier réunissant les personnes publiques associées (SCOT, DDTM, Chambre d'Agriculture, Maires des communes de la Saire), il a été fait état d'une demande d'étude des sols, la DREAL (Direction Régionale Environnement Aménagement Logement) craignant qu'une partie des terrains concernés par le PLU ne soit en zone humide et donc inconstructibles en l'état.

Cette crainte s'est malheureusement avérée exacte, obligeant le conseil municipal à prendre en considération cette nouvelle donnée. Il en résulte la modification du PADD portant sur environ 2 hectares de la zone pressentie et une nouvelle étude sur une autre zone de surface équivalente. Comme le veut la procédure, la population pourra prochainement consulter le nouveau dossier du PADD aux heures habituelles d'ouverture de la mairie et le cas échéant faire part de ses remarques en commentaires sur le cahier ouvert à cet effet.

C.C.A.S.

SUBVENTIONS ALLOUEES

BANQUE ALIMENTAIRE	45 euros
RESTO DU CŒUR	45 euros
FLS (base 0.6 euros x 1100 habitants)	660 euros
FASD (base 0.23 euros x 110 habitants)	260 euros
SIAD	100 euros

Nous remercions toutes les personnes qui ont fait un don au CCAS en privé ou dans le cadre de leurs expositions de tableaux. Comme chaque année, nous avons distribué quelques friandises et terrines aux personnes ne pouvant se déplacer au repas des aînés.

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Il y a possibilité d'avoir des repas à domicile par la société AIDANCE. Livraison assurée chaque matin du lundi au vendredi. Les repas du week end sont livrés le vendredi matin.

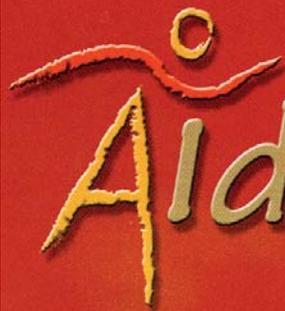
Semaine complete (6 ou 7 jours)	Tarifs TTC	Après réduction fiscale
Repas complet (entrée, plat principal, fromage, dessert)	8,90 €	6,87 €
Plat principal supplémentaire	3,60 €	3,00 €

Semaine hors week end (5 jours)	Tarifs TTC	Après réduction fiscale
Repas complet (entrée, plat principal, fromage, pain, dessert)	9,80 €	7,32 €
Plat principal supplémentaire	3,60 €	3,00 €

Prestation ponctuelle	Tarifs TTC	Après réduction fiscale
Repas complet (entrée, plat principal, fromage, dessert)	11,50 €	8,17 €
Plat principal supplémentaire	3,60 €	3,00 €

Le CCAS est à l'écoute de toutes personnes ayant un besoin éventuel d'aide sociale ou morale.

JOYEUX NOEL ET BONNE ANNEE A TOUS



Services à la personne

**Libérez-vous des contraintes du quotidien
et retrouvez du temps libre**

02 33 41 10 32

Découvrez nos services sur le site www.aidance.fr

20 rue Tour Carrée 50100 Cherbourg



**Bénéficiez de
50% de réduction d'impôt**



Nos Partenaires



Sylviane coiffure
Coiffure dames à domicile
Minerbe Sylviane
76 les fosses à terre
50110 Bretteville en Saïre
06 65 22 52 92

**Plants potagers
Plantes à massifs**

Ets LIOT
PRODUCTEUR

50110 BRETTEVILLE EN SAIRE
☎ 02.33.22.36.30



Produits nettoyants industriels
Produits et matériels d'hygiène
Essuyage
Brosserie
Filtration de l'eau
Adoucisseurs
Traitement de l'eau

54, route touristique - 50110 Bretteville en Saïre
Tél./Fax : 02 33 44 64 64 - Mob. : 06 74 28 85 51



Transports & Matériaux
MICHEL VOLCLAIR

12, route de la Croix Fresville
50110 Digosville
Tél/Fax : 02 33 22 23 78
louisettevolclair@wanadoo.fr
Portable : 06 07 31 32 53
et 06 87 44 38 08

Livraisons de colis à domicile.
Courses rapides en National

Calendrier 2012

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
D 1 JOUR DE L'AN	M 1 Ella	J 1 Aubin	D 1 Hugues / Rameaux	M 1 FETE DU TRAVAIL	V 1 Justin
L 2 Basile	J 2 Présentation	V 2 Ch. le Bon	L 2 Sandrine	M 2 Boris	S 2 Blandine
M 3 Geneviève	V 3 Blaise	S 3 Gwenolé	M 3 Richard	J 3 Philippe, Jacques	D 3 Kévin / Fête des Mères
M 4 Odilon	S 4 Véronique	D 4 Casimir / Fête des Gd-Mères	M 4 Isidore	V 4 Sylvain	L 4 Clotilde
J 5 Edouard	D 5 Agathe	L 5 Olive	J 5 Irène	S 5 Judith	M 5 Igor
V 6 Méline	L 6 Gaston	M 6 Colette	V 6 Marcellin	D 6 Prudence	M 6 Norbert
S 7 Raymond	M 7 Eugénie	M 7 Félicité	S 7 J.-Baptiste de la Salle	L 7 Gisèle	J 7 Gilbert
D 8 Lucien / Epiphanie	M 8 Jacqueline	J 8 Jean de Dieu	D 8 Julie / PAQUES	M 8 VICTOIRE 1945	V 8 Médard
L 9 Alix	J 9 Apolline	V 9 Françoise	L 9 Gauthier	M 9 Pacôme	S 9 Diane
M 10 Guillaume	V 10 Arnaud	S 10 Vivien	M 10 Fulbert	J 10 Solange	D 10 Landry
M 11 Paulin	S 11 N.-D de Lourdes	D 11 Rosine	M 11 Stanislas	V 11 Estelle	L 11 Barnabé
J 12 Tatiana	D 12 Félix	L 12 Justine	J 12 Jules	S 12 Achille	M 12 Guy
V 13 Yvette	L 13 Béatrice	M 13 Rodrigue	V 13 Ida	D 13 Rolande	M 13 Antoine de Padoue
S 14 Nina	M 14 Valentin	M 14 Mathilde	S 14 Maxime	L 14 Matthias	J 14 Elisée
D 15 Rémi	M 15 Claude	J 15 Louise	D 15 Patern	M 15 Denise	V 15 Germaine
L 16 Marcel	J 16 Juliette	V 16 Bénédicte	L 16 Benoît-Joseph	M 16 Honoré	S 16 J.-F. Régis
M 17 Roseline	V 17 Alexis	S 17 Patrick	M 17 Anicet	J 17 Pascal / Ascension	D 17 Hervé / Fête des Pères
M 18 Prisca	S 18 Bernadette	D 18 Cyrille	M 18 Parfait	V 18 Eric	L 18 Léonce
J 19 Marius	D 19 Gabin	L 19 Joseph	J 19 Emma	S 19 Yves	M 19 Romuald
V 20 Sébastien	L 20 Aimée	M 20 Herbert	V 20 Odette	D 20 Bernardin	M 20 Silvère
S 21 Agnès	M 21 Pierre/Mardi Gras	M 21 Clémence / PRINTEMPS	S 21 Anselme	L 21 Constantin	J 21 Rodolphe/ETE
D 22 Vincent	M 22 Isabelle/Cendres	J 22 Léa	D 22 Alexandre	M 22 Emile	V 22 Alban
L 23 Barnard	J 23 Lazare	V 23 Victorien	L 23 Georges	M 23 Didier	S 23 Audrey
M 24 Fr. de Sales	V 24 Modeste	S 24 Cath. de Suède	M 24 Fidèle	J 24 Donatien	D 24 Jean-Baptiste
M 25 Conv. de S. Paul	S 25 Roméo	D 25 Humbert	M 25 Marc	V 25 Sophie	L 25 Prosper
J 26 Paule	D 26 Nestor / Carême	L 26 Larissa / Annonciation	J 26 Alida	S 26 Béanger	M 26 Anthelme
V 27 Angèle	L 27 Honorine	M 27 Habib	V 27 Zita	D 27 Augustin / Pentecôte	M 27 Fernand
S 28 Th. d'Aquin	M 28 Romain	M 28 Gontran	S 28 Valérie	L 28 Germain	J 28 Irénée
D 29 Gildas	M 29 Auguste	J 29 Gwladys	D 29 Cath. de Siemne	M 29 Aymard	V 29 Pierre, Paul
L 30 Martine	L 30 Auguste	V 30 Amédée	L 30 Robert	M 30 Ferdinand	S 30 Martial
M 31 Marcelle	S 31 Benjamin	S 31	L 30 Robert	J 31 Visitation	

Zone A - Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse. **Zone B** - Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg. Zone C - Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles

Calendrier 2012

JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
D 1 Thierry	M 1 Alphonse	S 1 Gilles	L 1 Thérèse de l'E. J.	J 1 TOUSSAINT	S 1 Florence
L 2 Martinien	J 2 Julien Eymard	D 2 Ingrid	M 2 Léger	V 2 Jour des défunts	D 2 AVENT
M 3 Thomas	V 3 Lydie	L 3 Grégoire	M 3 Gérard	S 3 Hubert	L 3 François-Xavier
M 4 Florent	S 4 J.-M. Vianney	M 4 Rosalie	J 4 François d'Assise	D 4 Charles	M 4 Barbara
J 5 Antoine	D 5 Abel	M 5 Raïssa	V 5 Fleur	L 5 Sylvie	M 5 Gérald
V 6 Mariette	L 6 Transfiguration	J 6 Bertrand	S 6 Bruno	M 6 Bertille	J 6 Nicolas
S 7 Raoul	M 7 Gaétan	V 7 Reine	D 7 Serge	M 7 Carine	V 7 Ambroise
D 8 Thibaut	M 8 Dominique	S 8 Nativité de N.-D.	L 8 Pélagie	J 8 Geoffroy	S 8 Imm. Concept.
L 9 Amandine	J 9 Amour	D 9 Alain	M 9 Denis	V 9 Théodore	D 9 P. Fourier
M 10 Ulrich	V 10 Laurent	L 10 Inès	M 10 Ghislain	S 10 Léon	L 10 Romaric
M 11 Benoît	S 11 Claire	M 11 Adélie	J 11 Firmin	D 11 Armistice 1918	M 11 Daniel
J 12 Olivier	D 12 Clarisse	M 12 Apollinaire	V 12 Wilfrid	L 12 Christian	M 12 J.-F. de Chantal
V 13 Henri	L 13 Hippolyte	J 13 Aimé	S 13 Gérard	M 13 Brice	J 13 Lucie
S 14 FÊTE NATIONALE	M 14 Evrard	V 14 La Ste-Croix	D 14 Juste	M 14 Sidoine	V 14 Odile
D 15 Donald	M 15 Assomption	S 15 Roland	L 15 Thérèse d'Avila	J 15 Albert	S 15 Nimon
L 16 N.-D. du Mt-Carmel	J 16 Arnel	D 16 Edith	M 16 Edwige	V 16 Marguerite	D 16 Alice
M 17 Charlotte	V 17 Hyacinthe	L 17 Renaud	M 17 Baudouin	S 17 Elisabeth	L 17 Gael
M 18 Frédéric	S 18 Hélène	M 18 Nadège	J 18 Luc	D 18 Aude	M 18 Gatien
J 19 Arsène	D 19 Jean-Eudes	M 19 Emile	V 19 René	L 19 Tanguy	M 19 Urbain
V 20 Marina	L 20 Bernard	J 20 Davy	S 20 Adeline	M 20 Edmond	J 20 Théophile
S 21 Victor	M 21 Christophe	V 21 Matthieu	D 21 Céline	M 21 Présentation de N.D.	V 21 HIVER
D 22 Marie-Mad.	M 22 Fabrice	S 22 Maurice/AUTOMNE	L 22 Blodie	J 22 Cécile	S 22 Françoise-Xavière
L 23 Brigitte	J 23 Rose de L.	D 23 Constant	M 23 Jean de Capistran	V 23 Clément	D 23 Armand
M 24 Christine	V 24 Barthélemy	L 24 Thède	M 24 Florentin	S 24 Flore	L 24 Adèle
M 25 Jacques	S 25 Louis	M 25 Hermann	J 25 Crépin	D 25 Catherine / Christ foi	M 25 Noël
J 26 Anne	D 26 Naïtacha	M 26 Côme, Damien	V 26 Dimitri	L 26 Delphine	M 26 Etienne
V 27 Nathalie	L 27 Monique	J 27 Vinc. de Paul	S 27 Emeline	M 27 Séverin	J 27 Jean
S 28 Samson	M 28 Augustin	V 28 Venceslas	D 28 Simon	M 28 Jacq. de la Marche	V 28 Innocents
D 29 Marthe	M 29 Sabine	S 29 Michel	L 29 Narcisse	J 29 Saturnin	S 29 David
L 30 Juliette	J 30 Fiacre	D 30 Jérôme	M 30 Bienvenu	V 30 André	D 30 Roger
M 31 Ignace de L.	V 31 Aristide		M 31 Quentin		L 31 Sylvestre

Zone A - Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse. Zone B - Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg. Zone C - Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles



Après avoir écouté les bons conseils de Christophe LIOT, nous avons retroussé nos manches et cultivé radis, salades et pommes de terre, sans oublier d'embellir l'école avec des jardinières de fleurs. Les C.M.

Horaires : 9h-12h et 13h30-16h30.

L'effectif de l'école maternelle est de 28 élèves dont :

- Classe de Me Gallien et de M. Coyac : 23 élèves en T.P/P.S/M.S/G.S
- Classe de M. Picot : 5 élèves en Grande Section

L'effectif de l'école primaire est de 58 élèves dont :

- Classe de Mr Picot G.S/C.P : 17 élèves
- Classe de Me Doucet et M Coyac : 27 élèves
- Classe de M. Decaux CM1/CM2 : 19 élèves

Malheureusement, comme nous pouvons le constater, les effectifs de cette rentrée 2011/2012 sont en baisse. Le total des effectifs est de 86 élèves contre 95 en 2010/2011, et si l'on se projette en 2012/2013, le chiffre serait de 82 élèves. Le règlement intérieur est inchangé.

Les activités (Ludothèque, piscine, équitation, voile) ont toutes été reconduites.



RESTAURATION SCOLAIRE

Pas de changement dans la restauration scolaire, les repas sont élaborés de manière équilibrée.

Un nouveau décret concernant les cantines scolaires, est paru au Journal Officiel, afin de réglementer la qualité nutritionnelle des repas.

- 4 à 5 plats doivent être proposés à chaque déjeuner, dont un plat principal avec garniture, et, un produit laitier, ainsi que des légumes et des fruits crus le plus souvent possible, et de moins en moins de friture.
- Respect d'exigences minimales de variété des plats servis, notamment le principal.
- Définition de règles adaptées pour le service de l'eau, du pain, du sel, et des sauces.

Notre équipe fait tout ce qu'il faut dans le but de respecter ces nouvelles contraintes, mais surtout nous essayons de faire plaisir aux enfants, qui aiment de plus en plus les légumes !

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

La garderie périscolaire est toujours assurée par Amélie, le matin de 7h30 à 9h, et le soir de 16h30 à 18h30.

Un goûter est servi aux enfants qui le désirent.

Toute la commission vous souhaite une bonne et heureuse année 2012 !!



Le Père Noël rend visite aux enfants des écoles



Centre de loisirs



Comme chaque année maintenant, le centre ouvrira ses portes pendant les vacances de février, avril et 3 semaines en juillet où il y a toujours possibilité de faire des mini-camps.

L'activité du centre a bien fonctionné cette année. Les enfants ont su apprécier toutes les activités proposées par Julie (directrice) et ses animateurs.

L'accueil se fait en journée ou demi-journée pour les enfants de 3 à 12 ans, dans le groupe scolaire.

RENSEIGNEMENTS

Mairie : Tél 02.33.88.78.20 et fax 02.33.88.72.29

Les Francas de la Manche : 27 route de VILLEDIEUX - BP553 - 50003 ST LO CEDEX

Tél 02.33.57.07.53 et fax 02.33.57.02.62



Les usagers du camping du Heu

Présidente	GUERRAND Bernadette
Trésorier	PARNOIS Jean
Trésorier adjoint	JOLY Françoise
Secrétaire	HERVIEU Maud
Secrétaire adjointe	HERVIEU Joëlle
Membres actifs	MAHIEU Jacqueline

Toujours aussi active, l'association du camping a organisé de nombreuses activités, telles que pétanque, frites du 14 juillet, sangria, château de sable ou un super loto ouvert à tous.

Toutes ces manifestations ont connu un grand succès auprès des vacanciers 2011.

Nous espérons une année 2012 aussi prospère.

Paroisse Saint-Gabriel

Comme chaque année, l'Association et son « Comité kermesse » de la Paroisse St Gabriel vous offre plusieurs manifestations. Le samedi 3 mars 2012, à la Salle polyvalente de Bretteville, la traditionnelle « Poule au Pot », toujours appréciée des convives et le Dimanche 13 mai la Kermesse sur le site de Notre Dame du Travail (quartier des Flamands) : animation toute l'après-midi, repas sous tente et divers stands. La Présidente est Marie-Louise MESNIL, de la Monteux. Elle appréciera la participation active et plus nombreuse de brettevillais. Il suffit de la contacter.

A la Fête St Germain de Bretteville, la Paroisse est toujours là pour assurer la Messe sous chapiteau et participer à l'animation de cette fête par certains de ses membres (cela n'échappe pas !)

L'ÉGLISE DE BRETTEVILLE



Si l'église n'existait plus, Bretteville ne serait plus tout-à-fait Bretteville. Il en est ainsi de tous les villages de France. L'église et la Mairie sont les points de référence. Même si la pratique religieuse n'est plus de mode, beaucoup franchissent le seuil au cours d'une année : messe du 2^e dimanche du mois (11h30), baptêmes, mariages, inhumations... et demandes diverses.

L'église de Bretteville a du caractère et se présente particulièrement bien. Toute en pierre du pays, elle a une voûte également en pierre, ce qui n'est pas très fréquent. De plus, elle est bien entretenue.

En parallèle avec la chapelle de la Vierge, la chapelle St Hubert ! pourquoi St Hubert en effigie sur le vitrail et en statue ? St Hubert fut évêque de Liège au VII^e et début VIII^e siècle. Païen converti, il aimait la nature et dit une peinture célèbre, il se trouva un jour « agenouillé devant un cerf blanc entre les ramures duquel rayonnait le Crucifix ».



C'est peut-être pourquoi il est devenu patron des chasseurs, mais aussi des dinandiers (ouvriers du cuivre). Alors, les chasseurs de Bretteville peuvent invoquer leur Saint Patron pour faire bonne chasse.

Les vitraux de l'église méritent aussi d'être regardés : dans la nef, quatre symboles : l'aigle, et au centre (petite porte d'entrée) les deux symboles qui marquèrent le début du christianisme : le poisson et la croix. Dans le chœur, un très beau vitrail dédié à Saint Germain.

INFORMATIONS HABITUELLES

Tous les 2^e dimanche du mois, à 11h30, Messe pour la communauté. La Fête de Noël ne sera pas célébrée à Bretteville, mais pour toute la paroisse.

A 18h avec les familles. Les enfants catéchisés vont être associés à cette préparation.

A 22 h, à l'ancienne église des Mielles : la Messe de la Nuit de Noël, le 25 décembre à 10h la messe du Jour de Noël à Notre Dame du Travail.

Les enfants attendent avec une certaine impatience que vienne ce temps de Noël. Leur faire découvrir que cette Fête a une histoire, n'est pas anodin. S'il n'y avait eu un événement qui a marqué le monde, c'était à Bethléem, cette fête n'aurait pas lieu aujourd'hui. C'est pourquoi les enfants et les familles sont particulièrement en fête ce jour-là. Cela fait partie de notre culture et la tradition n'est pas sans intérêt dans nos vies.

ADRESSES UTILES

Le presbytère : 105 Rue Médéric à Tourlaville

Tel/Fax : 02 33 22 42 00 (permanence tous les matins de 10h à 12h)

Internet : presbytere.tourlaville@wanadoo.fr et site : stgabriel2@free.fr ou jean-claude.mabille@laposte.net

Lieu de réunions à Bretteville : le « Clos Marie »

L'équipe « relais » de la paroisse : Hélène Davydoff - Françoise Doucet - Monique Fleury - Marie Claire Le Gangneux - Marie JO Le Roux - Marie Louise Mesnil - Chantal Picot - Marie Jo et Bernard Yvon - Caroline Doucet (animatrice pastorale pour la paroisse) - Jean Claude Mabille (curé de la paroisse)

Société de chasse FCM 299



Le 18 septembre 2011 avait lieu dans la salle de la mairie l'assemblée générale présidée par M. Renaux en présence d'une trentaine de personne. Je remercie M. le Maire pour sa présence.

Nous avons tous une pensée pour la famille Leroux (Camille et François) ainsi que pour la famille Mauger (Pierre) pour leur participation au sein de la société.

Le Bureau se constitue comme suit :

Président	Renaux Eric
Vice-président	Goyat Jacky
Secrétaire	Liot David
Trésorier	Marie Christophe
Vice-trésorier	Autret Julien
Membres : Lucien Fouquet, Cadel André, Lelong Bruno, Vitard Robert et Lefevre Mickael, Lemarchand René	

En 2011, le repas dansant ainsi que le ball trap ont bien marché, nous remercions les personnes présentes à ces manifestations.

Je remercie tous les bénévoles de leur participation à toutes les activités (sans eux cela serait difficile à organiser) ainsi que tous les propriétaires cédant leurs terrains à la société.

Soyez courtois amis chasseurs, respectez les clôtures et fermez les barrières.

Un rebouchage de brèches aura lieu le 10 Mars et le 25 Mars 2012.

Le président et les membres de la société de chasse vous souhaitent de bonnes fêtes et vous donnent rendez-vous :

- **Le 4 février 2012** pour son repas dansant
- **Les 23-24 juin 2012** pour sa fête de la chasse et son ball trap annuel.

Bonnes fêtes de fin d'année et tous nos vœux pour 2012.

Le président, Renaux Eric (tél. : 06 26 25 14 23)

Les enfants de Bretteville

L'association " les enfants de la Bretteville" et la subvention de la mairie ont permis aux petits brettevillais , agés de 4 à 11 ans d'aller au cinéma à Valognes voir le film de Noel Le Chatpotté. A l'issu du film, un petit pain a été offert à tous les enfants. Durant toute l'année scolaire, nous continuons la vente de petits pains le vendredi des vacances scolaires.



• **Dimanche 24 juin 2012** : Organisation de la fête de l'école. Que cette journée soit aussi ensoleillée que celle de l'année précédente !!!

• **Nouveauté 2012** : le 14 octobre 2012 Bourse aux jouets dans la salle polyvalente. Cela permettra de faire des heureux à l'approche de Noel.

Envie de passer un moment agreable, de nous rejoindre, d'apporter de nouvelles idées.... Associez-vous avec nous.

Départ pour Valognes assister à la projection du film d'animations «Le Chat Potté»

Les membres de l'association et moi même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2012.

Anciens Combattants A.C.P.G.-C.A.T.M.-T.O.E.



Ma première année au poste de Président des A.C de Bretteville est déjà bien avancée... Je l'ai acceptée avec la certitude qu'il nous fallait poursuivre l'œuvre réalisée par mes prédécesseurs, à savoir maintenir dans notre commune le devoir de mémoire en pensant à tous nos aînés qui ont souffert et sont morts pour notre pays, afin de retrouver notre indépendance dans la liberté. Ce devoir qui nous appelle à la vigilance pour la défense des droits de l'Homme et la préservation de la Paix.

«Cette transmission doit-être communiquée inlassablement aux jeunes générations dans la mémoire des évènements passés»

Je voudrais remercier l'ancienne équipe avec à sa tête Georges Onfroy ainsi que Jean Rippert. Elle a travaillé avec constance et probité de nombreuses années pour que vive notre Association des AC. Merci aussi à toute l'aide apportée par notre commune et son premier magistrat Daniel Roupsard qui m'a fort encouragé à reprendre «le flambeau» afin de préserver la vie Associative de notre mouvement.

Je crois pouvoir compter avec les membres de notre nouveau bureau et travailler avec eux dans une étroite collaboration. Dans le plus grand respect nous maintiendrons comme par le passé toutes nos cérémonies du souvenir... 8 mai 1945, 11 novembre 1918 et plus récemment le souvenir des Anciens d'Indochine et de la Guerre d'Algérie. Tous unis, pour que notre beau pays de Bretteville-en-Saire vive dans un esprit fraternel pour plus de solidarité et pour la Paix.

Avec les membres de notre association des A.C, nous souhaitons à toutes et à tous, une heureuse et fraternelle année 2012. Piero Attanasio



Cérémonies Patriotiques Communales du 8 mai



Le Maire apprenant la Marseillaise aux enfants des écoles lors de la cérémonie du 11 novembre



Association des aînés

Le club des aînés de bretteville-en-saire, vous souhaite une bonne et heureuse année 2012.

Toute l'année, nous organisons, des sorties, des belotes, des lotos, des jeux, des repas, la galette des rois, un après-midi crêpes, etc...

Nous participons au rallye cantonal des retraités (en 2011 six adhérents ont obtenu une coupe) et aux olympiades (en 2011, deux adhérents ont obtenu une médaille)

Le jeudi 5 mai 2011, avec les aînés de digosville et les aînés ruraux de la manche, nous avons organisé "la journée de la forme" deux randonnées (8 ou 4 kms), visite au musée de la glacerie et visite à la maison du littoral. 320 personnes de 15 clubs de la manche étaient présentes à la salle de la ferme du Four à Digosville.

- **le 7 aout 2011** participation à la fête annuelle avec l'amicale brettevillaise
- **le 4 décembre 2011**, déjeuner spectacle au moulin rouge (50 participants)
- **le 8 décembre 2011**, repas de Noël au restaurant O roches à Sideville.

Retenez déjà pour l'année 2012 nos dates de belote et loto

- **Belote** : samedi 11 février - mercredi 4 avril - samedi 6 octobre - mercredi 5 décembre
- **Loto** : dimanche 7 octobre

Le calendrier des sorties sera connu le jour de l'assemblée générale (début janvier)

Tous les nouveaux adhérents seront les bienvenus. Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au 02.33.22.00.10 (présidente), au 02.33.22.49.09 (secrétaire) et au 02.33.43.00.74 (trésorier)

Présidente : Mauricette Pottier, 386, rue du 25 juin 50110 Tourlaville



Un dimanche sympathique pour les aînés



Le doyen, M. Louis Guérard, accompagné de son épouse Louise, la doyenne, Mme Jeanne Poulain, entourés du Maire et du Conseiller général

La Chesnée

Comme le temps passe vite : déjà 2012, il est vrai qu'à La Chesnée, nous sommes tellement occupés que les saisons défilent sans qu'on s'en rende compte si ce n'est qu'à la rentrée, nous sommes tout heureux de nous retrouver : deux mois sans gym, c'est long !

ET VOICI VENU LE TEMPS DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

Celle de La Chesnée s'est déroulée le 18 novembre, comme à l'accoutumée, dans une ambiance conviviale; ce fut un plaisir de partager ce grand moment avec nos adhérents. Pour cette 22^{ème} édition, Véronique CAEN, ayant quitté ses fonctions de trésorière en juin dernier, c'est Martine LEBLANC qui a accepté d'être cooptée par le bureau, dans l'attente de l'Assemblée générale, au poste de trésorière et qui nous a présenté les comptes de l'association avec les éléments que Véronique lui a transmis, pour la période de septembre 2010 à août 2011.

Grâce à la mobilisation et à l'effort des adhérents, des membres du bureau et de tous les sympathisants de La Chesnée, de la municipalité, nous avons de nouveau une trésorerie saine mais nous ne devons pas relâcher nos efforts.

L'effectif Codep pour cette saison 2010/2011 est de 150 inscrits. Le nombre d'adhérents de La Chesnée, toutes sections confondues, est de : 230. Deux membres du bureau sont démissionnaires : Véronique Guérard et Christiane Mauger. Merci à toutes les deux qui nous avez accompagnés durant ces quelques années. Vous ne nous quittez pas tout à fait puisque

La Chesnée



vous êtes adhérentes à la Gym volontaire. Deux membres sont élus : nous accueillons Martine Leblanc et Eliane Jeanne qui font désormais partie du bureau de la Chesnée, nous leur souhaitons la bienvenue. A la suite de l'Assemblée Générale, le bureau de la Chesnée s'est réuni le 18 novembre et a reconduit au poste de secrétaire Chantal Hainneville, Pascal Doucet trésorier adjoint, Eric Noel vice-président, Maria Groult présidente, a élu Martine Leblanc trésorière.

Au cours de l'année 2011, nous avons organisé diverses manifestations qui participent à la bonne santé de la Chesnée. Au début de l'année, nous avons organisé une tombola. Merci à vous tous, qui avez participé, merci aux sponsors, et merci aussi aux Brettevillaises et aux Brettevillais qui nous ont si bien accueilli pour cette opération ponctuelle.

Nous assurons l'Amicale Brettevillaise de notre soutien pour la journée de la fête de Bretteville, et lui assurons qu'elle peut compter, comme l'an dernier, sur la participation gracieuse de nos bénévoles suivant leurs disponibilités.

- **La soirée dansante** du 12 mars animée par Damien a réuni 170 participants. De l'avis des participants, cette soirée fut très réussie.
- **La randonnée** du 10 avril a permis à 97 marcheurs de parcourir les sentiers de Bretteville. Les enfants étaient à la fête avec O+, le petit âne de Claire. L'an prochain, la randonnée aura lieu le 22 avril, avec notre ami O+.
- **Le tennis de table** a toujours le vent en poupe avec Eric et Jacques à la barre: 19 pongistes. Succès garanti pour le tournoi du tennis de table du 14 mai. Eric lance un appel à participants pour le prochain tournoi.
- **Le repas dansant** s'est déroulé le 15 octobre dans une ambiance très conviviale. Nous y avons réuni 160 personnes. Il était animé par Medley Duo qui nous ont assuré une prestation de qualité.

Nous avons ouvert un nouveau cours avons ouvert en octobre : **la zumba**. Il y a un engouement pour cette activité danse fitness. Il touche tous les publics à partir de 12 ans. Nous avons ouvert un deuxième cours pour lequel il reste une dizaine de places.



EN 2012 À LA CHESNÉE

Portes ouvertes en janvier : deux cours d'essai gratuits, au choix, parmi les diverses activités sportives que vous propose la Chesnée. Nous prenons les inscriptions tout au long de l'année et adaptons les tarifs au prorata, hors licence.

POUR L'ANNÉE 2012, LES DATES À RETENIR SONT :

- samedi 10 mars : soirée dansante
- dimanche 22 avril : randonnée avec O+
- Samedi 12 mai : Tournoi de tennis
- Lundi 10 septembre : Rentrée 2012
- Samedi 20 octobre : Repas dansant
- Vendredi 9 novembre : Assemblée générale

La Chesnée

Pour tout renseignement concernant les diverses activités de la Chesnée, vous pouvez téléphoner au 06 77 66 92 61
L'Association La Chesnée remercie les membres du bureau pour leur aimable participation, les animatrices, la municipalité pour sa participation financière et la mise à disposition des locaux, et tous les bénévoles.

La Chesnée vous souhaite une bonne année 2012. Pour la Chesnée, Cordialement, Maria

RAPPEL DES HORAIRES DES ACTIVITES DE LA CHESNEE

Salle polyvalente

Gym volontaire adulte	avec Lucie le lundi de 19h à 20h
.....	avec Claire le mardi de 9h à 10h
.....	avec Sophie le mercredi de 18h30 à 19h30
Gym jeunes avec pratique du step	avec Claire le lundi de 20h15 à 21h15
LIA	avec Sophie le mercredi de 19h30 à 20h30
Tennis de table	le mardi de 19h30 à 21h30 (libre)
Gym 3 Pommes	avec Adèle le mercredi de 16h30 à 17h30
Danse de salon	initiés avec Johanna le jeudi de 20h30 à 21h30
Latino training	avec Johanna le jeudi de 19h30 à 20h30

Salle du presbytère

Acti'gym sénior	avec Lucie le mardi de 10h à 11 h
Fitness Zumba	avec Laetitia le mardi de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h30
Gym volontaire adulte	avec Adèle le jeudi de 9h15 à 10h15
Yoga	avec Pascale le mercredi de 17h15 à 18h15 (débutants) puis intégration du cours initiés à partir de janvier
.....	le mercredi de 18h15 à 19h15 (initiés)
Danse de salon débutants	le mercredi de 19h30 à 20h30

En extérieur

Acti-marche	avec Solange le jeudi de 14h à 15h
Marche nordique	le jeudi de 15h à 17h



INFOS PRATIQUES

Facilités de paiement : règlement par chèques remis à l'inscription (plusieurs mensualités possibles). Chèques vacances et carte A Too et Spot 50 acceptés. Apporter deux enveloppes timbrées libellées à votre adresse (ou e mail), 1 photo d'identité (nouveaux adhérents). Certificat médical obligatoire pour toutes les activités, à fournir lors de l'inscription. Les cours de gymnastique sont dispensés par des animatrices diplômées de la Fédération française d' Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) ou brevet d'état, le yoga par une animatrice diplômée de la Fédération française de Yoga. Ces diplômes sont homologués par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

L'Association La Chesnée est adhérente à la Fédération de l'Education Physique et de Gymnastique Volontaire.

Présidente : Maria Grout 06 77 66 92 61 - **Trésorière :** Martine Leblanc - **Secrétaire, responsable danse :** Chantal Hainneville 02 33 22 58 37 - **Responsable tennis de table :** Eric Noël 02 33 22 19 52.

Football Club de Bretteville

BILAN SAISON 2010 / 2011

Durant cette saison, 2 équipes étaient inscrites en championnat de district respectivement en 2ème et 4ème division. Résultat décevant pour l'équipe A avec la descente en 3ème division suite à un manque de motivation et de sérieux de certains éléments alors que le maintien était tout à fait envisageable, et satisfaisant pour l'équipe B en milieu de tableau qui aurait pu cependant mieux faire si elle n'avait pas du palier les absences trop nombreuses des éléments de la A.

Une saison mitigée où les résultats ont influé de manière importante sur l'ambiance, mais où heureusement nos organisations comme la saint Valentin, les tournois de belote et des familles ont eu un vif succès grâce à nos fidèles supporters.

Moment important cette année pour le FCB avec la participation de façon active et en fonction de ses possibilités à l'Amicale Brettevillaise pour la survie de la fête communale de Bretteville. Amicale où les associations apprennent à mieux se connaître et travailler ensemble.

SAISON 2011 / 2012

Cette saison, malgré quelques départs et arrêts, 2 équipes sont engagées en 3ème et 4ème division. L'effectif un peu juste au départ s'est étoffé avec les renouvellements de certains éléments et l'arrivée de quelques nouveaux joueurs. Les résultats actuels sont difficiles car il a fallu réorganiser les équipes, mais la motivation et l'ambiance retrouvées nous laissent espérer des lendemains plus agréables.

PRÉSENTATION DU BUREAU

Président :Patrick MARIETTE - Tél : 02 33 93 67 08 - 15 résidence de la banquette, 50130 Cherbourg Octeville

Président d'honneur :Roger BESSELIEVRE - Tél : 02 33 44 56 15 - 74 hameau Frémy, 50110 Tourlaville

Trésorier :Christian DAVID - Tél : 06 40 25 29 98 - 22 hameau Besnard, 50110 Bretteville en Saire

Secrétaire :Myriam HEBERT - Tél : 02 33 22 22 78 - 318 rue maxime Laubeuf, 50110 Tourlaville

Festivités :Patrick AUGUSTE - Tél : 02 33 22 20 27 - 94 rue des Lucioles, 50110 Tourlaville

Entraîneurs : Patrick MARIETTE et Damien LERAY

Dirigeants :

1 A Patrick MARIETTE et Patrick AUGUSTE

1 B Yannick AIMARD et Stéphane DEBOUT

VIE DU CLUB

Comme les années précédentes, le FCB organise ses traditionnels repas de la Saint Valentin et tournoi des familles et envisage de faire un tournoi de belote un samedi après midi au printemps.

Toutes ces dates vous seront communiquées en temps afin que vous puissiez venir nombreux à ces événements pour passer un agréable moment et témoigner de votre soutien au FCB.

Nous invitons une nouvelle fois toutes les personnes intéressées à nous rejoindre que ce soit pour jouer, encadrer ou participer à notre bureau pour continuer à faire évoluer le FCB.



Le FCB tient à remercier l'ensemble de ses dirigeants, sponsors et sympathisants pour l'aide et le soutien précieux qu'ils nous apportent ainsi que ses joueurs pour l'esprit convivial et la bonne image du club qu'ils continuent de véhiculer. Nous remercions également la mairie pour le soutien qu'elle nous apporte et comptons sur elle pour poursuivre l'amélioration de nos installations.

Nous vous souhaitons de passer de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2012.

Le F.C.B.

L'Amicale Brettevillaise

Le 15 février 2011, a été créée l'Amicale Brettevillaise ; association ayant pour but l'organisation de la traditionnelle fête champêtre et du vide grenier. Cette association fédère les différentes associations de la commune afin d'unir leurs efforts :

- **L'Amicale Catholique**, représentée par Marie-Louise MESNIL
- **Le Club des Aînés**, représenté par Mauricette POTTIER
- **Le Football Club** représenté par Christian DAVID
- **La Société de Chasse** représentée par Christophe MARIE
- **Les Anciens Combattants** représentés par Piero ATTANASIO
- **L'Association des Usagers du Camping** représentée par Bernadette GUERRAND

Il est bien entendu que les bénéfices de la fête champêtre seront répartis entre toutes les associations ainsi que, pour la vente d'un carnet de tombola, l'association vendeuse se verra attribuer 1 €.

L'Amicale Brettevillaise se voit dotée d'un bureau :

- **Liliane LEHOT**, Présidente
- **Chantal PICOT**, Trésorière
- **Simone LANDRY**, Trésorière adjointe
- **Pascale BROSTIN**, Secrétaire
- **Jean-Paul MAZE**, Responsable du matériel

Yvette et Serge VEDOLIN, Marc DUPONT et Patricia PAIN sont chargés de tous les achats (tombola, lots, restauration).

DES AIRS DE COUNTRY POUR LA FETE CHAMPETRE



Dimanche 7 août 2011 a donc lieu la fête champêtre sur le terrain de la Houguette ainsi que le vide grenier. Cette année, et sur quatre jours, une bonne trentaine de bénévoles ont mis la main à la pâte ; nous les remercions chaleureusement car sans eux rien n'est possible.

Dans la matinée, sur un terrain adjacent à la fête, s'est tenu le vide-grenier qui a regroupé quelque soixante-dix exposants. Tout au long de la journée, la proximité de la fête et le soleil ont fait qu'un flux continu de visiteurs est passé devant les nombreux étals qui proposaient objets hétéroclites, jouets, vêtements, vélos, jeux vidéos...



L'Amicale Brettevillaise

Monsieur l'Abbé MABILLE célébra sa messe dominicale sous le chapiteau.

L'après-midi, c'est un spectacle au cours duquel se produisait le groupe Asam Country qui a enchanté l'assemblée.

Rôtisserie, frites, crêpes, barnum. Tout était en place pour satisfaire nos visiteurs.

Jeux, stands, enveloppes surprises animèrent l'après-midi pour les petits et les grands.

Le soir, le buffet froid bercé par le groupe La Brigandine a été servi sous le chapiteau regroupant pas moins de 150 convives qui attendaient avec impatience le feu d'artifice offert par la Municipalité et malheureusement lancé sous des trombes d'eau ; mais cela n'a pas réussi à assombrir cette journée magnifique.



Quelques jours suivant la fête, le tirage de la tombola a été fait en mairie par Bernard BUARD aidé par les mains innocentes de Thomas et Lucas. Les heureux gagnants des huit premiers lots ont été reçus en mairie afin de leur remettre : Salon de jardin, Home cinéma, caméscope numérique, Smart box, Nettoyeur vapeur, micro onde, cadre numérique, friteuse électrique.



Madame LEHOT désirant passer la main, le 15 septembre 2011, un nouveau bureau est élu et se compose comme suit :

- **Serge VEDOLIN**, Président
- **Mireille NASLIN**, Vice présidente
- **Chantal PICOT**, Trésorière
- **Simone LANDRY**, Trésorière adjoint
- **Patricia PAIN**, Secrétaire
- **Yvette VEDOLIN et Marc DUPONT**, Responsables des achats
- **Jean-Paul MAZE**, Responsable du matériel.

Le 1er octobre 2011, c'est autour de petits fours, poulet basquaise et grillé aux pommes que tous nos bénévoles se sont réunis avec déjà beaucoup de bons souvenirs à se raconter. Après l'effort, le réconfort, voici la devise de cette soirée très conviviale.

En route, maintenant vers l'organisation de la Fête 2012 qui aura lieu le dimanche 5 août.

Merci à la Municipalité pour son aide précieuse et attentive,

Merci aux représentants des différentes associations,

Merci à Bruno pour la sonorisation de toute cette journée de 8 heures à 1 heure...

Merci à tous les bénévoles : Jean-Paul, Patrick, Bernard, André, Véronique, Geneviève, Pascal, Yvette, Roger, Simone, Dominique, Monique, Serge, Lucien, René, Michel, Françoise, Eric, Mickaël, Jacques, Chantal, Isabelle, Marc, David, Vincent, Marie-France, Raymonde, Philippe, Eric, Jean, Patricia, Gracieuse, Thierry, Claude, Jacky, Dominique, Jeanine, Olivier, Séverine, Guillaume, André, Denise, Bruno...

A propos de l'histoire de Bretteville

BRETTEVILLE SOUS LA REVOLUTION

Chapitre I

Cahier de doléances. Plaintes et remontrances de l'Ordre du Tiers-Etat de la paroisse de Bretteville dressées en l'Assemblée dudit Ordre

Aujourd'hui huitième jour de mars au lieu des Assemblées de ladite Paroisse issue de la messe Paroissial au son de la principale cloche pour satisfaire à la lettre du Roy du 24 janvier dernier et au règlement y annexé et à l'ordre de Monsieur le Lieutenant général au Bailliage de Valognes en date du 17 Février dernier concernant les Etats généraux du Royaume pour être portée par les Députés qui vont cy après être nommés à l'Assemblée du Général du Tiers-Etat du bailliage de Valognes fixé par l'arrêt énoncé cy dessus au 9 de ce mois devant Monsieur le Lieutenant Général en présence de Monsieur le Procureur du Roy.

Les habitants de cette paroisse désirent et demandent :

- I° Que des Etats Généraux soient périodiques et de cinq ans en cinq ans.
- II° Que les Etats provinciaux soient rétablis et assemblés tous les ans à Lisieux et qu'à ces Assemblées le Tiers Etat ait un nombre égal de voix à ces deux autres ordres et que les délibérations s'y prennent par tête et non par ordre .
- III° Que les reconstructions et réparations des Presbytaires soient à la charge des gros décimateurs et qu'il n'y ait plus de Ports (?)
- IV° Que toutes les exemptions soient supprimées et que tous les propriétaires soient imposés sans distinction de rang ou d'ordre.
- V° Que les impôts soient simplifiés de manière à faciliter la perception.
- VI° Que les Trésoriers généraux et receveurs des Tailles soient supprimés .
- VII° Que l'on supprime les Salines à petit sel à cause de la rareté des bois qui en font une dépense considérable, le gros sel étant plus que suffisant pour la dépense du Royaume.
- VIII° Que l'impôt ne puisse être augmenté sans le consentement des Etats généraux et qu'il n'y ait aucuns emprunts sans les consulter
- IX° Que les loix civil et criminel soient refondue et que chaque loix soit conçue en terme cler et précise .
- X° Que les contrôleurs soient donnés à juridiction du Juge ordinaire
- XI° Que les citoyens soient désormais à l'abri des vexations des commis de toute espèce qui chaque jour les tourmente. Que l'on ne voye point une garnison militaire chez un pauvre cultivateur qui par ce moyen est acrasé de fraix.
- XII° Qu'il soit dans chaque Quanton établi des opiteaux avec des revenus de couvent aujourd'hui sans moyens, lesquels seront dirigés par les Etats de la Province.
- XIII° Que les gros désimateurs soient asservis à distribuer publiquement ou faire distribuer par leurs fermiers une homone déterminée et fixe dans les Paroisses où se persoivent leurs dîmes
- XIV° Que l'on supprime de même les bureaux des finances des chambres souveraines pour connaître de la contrebande à main armée les greniers à sel.
- XV° Que le mauvais état des chemins et surtout celui de communication du Val de Cères à Cherbourg occasionne le dévastement de nos prays herbages et terre labourable dans lesquels chaque voyageur passe et particulièrement des travailleurs qui vont au Becquet si on ne rétablit pas les chemins et qu'ils ne soient pas tenus en bon état nous sommes dans l'impossibilité de pouvoir payer les impôts et que les sommes destinés à la confection ou réparation des grandes routes soient employées dans le canton où elles sont levées pour les chemins.
- XVI° Que la marche de la Procédure soit simplifiée .
- XVII° De prendre les moyens pour que les travaux de Cherbourg fassent moins de torts à l'agriculture de pauvres fermiers qui ont loué des terres à un très haut taux et ne trouvent des domestiques qu'à un prix exorbitant et font continuellement leur volonté et menacent de s'en aller aux travaux publics. La classe des laboureurs qui est la plus utile de l'Etat sera bientôt la plus malheureuse. Nous supplions donc Sa Majesté d'ordonner que les domestiques qui se sont engagés pour un an soient obligés à rester l'année entière chez leurs Maîtres à moins que ce ne soit pour des raisons indispensables.
- XVIII° D'ordonner que dans les répartitions générales on aura égard aux paroisses bordant la mer lesquelles dans les tempêtes et les grandes mers sont exposées à des dégradations qui causent aux habitants des dommages considérables. Quant au varec qui vient à la côte par le mauvais temps il peut être recueilli par tout le monde mais celui qui croît sur les rochers qui représente nos terres enlevées par la mer il appartient au seigneur et aux habitants de la Paroisse qui le peuvent prendre dans le temps fixé et déterminé pour le recueillir.

Fait et arrêté double en pleine Assemblée les présents faisant fort pour les absents ce 8e de mars 1789

Jean Baptiste LYOT, Jacques LE BRETTEVILLOIS, Jean ROUXEL, Jean PINABEL, Etienne GIBERT, Thomas LE BRETTEVILLOIS, Jean HERVIEU, Robert GERMAIN, Bon LIOT, Jean LIOT, Jean LIOT, Germain HARDEL, Jean LEHERISSIER, Bon François ROUXEL, Antoine LETARD, Joseph ROGER, Jean ROGER, Jacques LYOT, Jean LE CANU

Texte original tiré des NOTES sur BRETTEVILLE de Monsieur Louis LE BLOND et avec l'aimable autorisation de Monsieur l'Abbé Jean CANU

QUELQUES EXPLICATIONS...

L'orthographe du texte a été respectée dans son intégralité. Le texte original ne possède pas d'accents. Les accents graves et aigus ont été rétablis dans leur quasi-totalité pour faciliter la lecture. Certains passages comportent plus de fautes d'orthographe que d'autres sans doute parce qu'ils ont été écrits par plusieurs personnes différentes (plusieurs formes d'écriture). Ne font pas partie des fautes les tournures de vieux français : aujourd'hui - que l'on ne voye point - celui - prays ou celles qui sont purement locales : acrasé - apsent

Les cahiers de doléances ont été établis dans chaque paroisse en mars 1789 en vue de leur discussion aux Etats généraux du mois de mai 1789. Ils sont les annonciateurs de la Révolution. Dans le même temps, les députés furent élus pour représenter le peuple.

Ce cahier, bien que propre à Bretteville, contient des revendications communes à beaucoup d'autres paroisses et même d'autres provinces ce qui prouve bien le malaise général du Tiers-Etat à l'époque.

A propos de l'histoire de Bretteville

A côté de ces revendications d'ordre général, figurent des demandes spécifiques à la population de Bretteville :

- **Chapitre VII**, la suppression des salines à petit sel : cette réclamation concerne la méthode employée pour récolter le sel marin qui consistait à faire bouillir jour et nuit l'eau de mer. Ce système consommait beaucoup de bois . Au XVIème siècle, la forêt royale de Brix s'étendait jusqu'au hameau de Brettefey. Si les potiers de Sauxemesnil consommaient beaucoup de bois, les salines faisaient de même. Or, au XVIIIème siècle, le défrichage intensif de la forêt réduisait les possibilités de récupération de bois pour les besoins domestiques.
- **Chapitre XV**, le mauvais état des chemins : les ouvriers qui se rendaient au Becquet pour leur travail préféraient marcher à travers champs plutôt que de se risquer dans des chemins pleins de fondrières au grand dam des paysans qui se plaignaient des déprédations ainsi occasionnées et estimaient à juste titre que les impôts qu'ils payaient pour leur entretien devraient bien être réservés en priorité à leurs chemins !
- **Chapitre XVII**, les travaux de la digue à Cherbourg : réalisés avec des pierres de la Montagne du Roule et des carrières du Becquet, ils exigeaient une très abondante main d'œuvre dont le recrutement se faisait aux dépens de l'agriculture.
- **Chapitre XVIII**, la récolte du varech : les paroissiens de Bretteville et des communes avoisinantes avaient le droit de recueillir le varech qui se trouve arraché naturellement par la mer mais celui qui tient aux rochers et qu'il fallait couper était réservé aux habitants de la paroisse en compensation des dégradations causées à leurs terres par l'érosion marine. Il y avait probablement de nombreux abus de la part des paroissiens voisins et leurs charrois intensifs contribuaient au mauvais état des chemins.

Pour mémoire, 1139 députés furent élus en 1789 dont 270 pour la Noblesse, 291 pour le Clergé et enfin 578 pour le Tiers-Etat. Le vote « par tête » permettait au Tiers-Etat de se faire entendre alors que le vote « par ordre » à 2 contre 1 les laissait à la merci des privilégiés
Chapitre III – plus de « ports » : sans doute allusion au déport (problème posé par l'absence de curé dans la paroisse en raison de son décès le plus souvent)

Odile GAIN - 2ème édition - Novembre 2011

Photo de classe 1945-1946 (instituteur : M. Lecerf)

- | | | | |
|---------------------|----------------------|-----------------------------|-------------------------|
| 1- Roger FOUQUET | 10- Marcel LERICHE | 19- Gilbert BOUIX | 28- Louis DELAHAYE |
| 2- Hugues CAPET | 11- André DELACOUR | 20- Lucien ROUXEL | 29- Roger DOUCET |
| 3- Serge MASSOT | 12- Eugène FREMY | 21- Gaston JOURDAIN | 30- Auguste GUERARD |
| 4- François LAMESLE | 13- Bernard LEDANOIS | 22- Jean ROGER | 31- Gustave LEHERISSIER |
| 5- Robert LAMESLE | 14- Robert GREARD | 23- Henri LECANU | 32- Bernard JOLY |
| 6- Raymond LARONCHE | 15- Claude DESPERQUE | 24- Charles ROUXEL | 33- Jean LARONCHE |
| 7- Jean LARONCHE | 16- Roger RICHARD | 25- Daniel LAGALLE | 34- René DELAHAYE |
| 8- Léon LORIMER | 17- Gaston MAZE | 26- Daniel LIOT | 35- Pierre MARION |
| 9- André DESPERQUE | 18- Louis FOUQUET | 27- Jacques LEBRETTEVILLOIS | |



Les perruches de Jean-François

Jean-François aime les animaux, après l'aquariophilie il est depuis 8 ans un passionné d'oiseaux, particulièrement de leur reproduction.

Il élève, en amateur, un grand nombre d'espèces de perruches au bec crochu ; des grandes perruches et des ondulées australiennes qui possèdent une diversification de couleurs uniquement obtenue par mutation.

On distingue 3 sortes de perruches diamants; les bavettes, les mandarins et les perruches à longues queues. Les mâles ont toujours de plus jolies couleurs que les femelles.

Pour obtenir des oiseaux colorés, Jean-François les sépare dans des cages individuelles par couple pour la reproduction.

Cette passion lui prend environ 1h30 par jour et 1 demi journée par semaine.

Il est très organisé et tient des fiches pour chacun de ses oiseaux pour savoir leurs dates de naissance et de ponte par exemple afin entre autre d'éviter les problèmes de consanguinité ; de plus chaque oiseau est bagué.

Les perruches ont une durée de vie d'environ 4 ou 5 ans et peuvent se reproduire 3 ou 4 fois dans l'année.

Leur nourriture est composée de graines exotiques de la pâtée au oeufs et des vitamines. Il utilise 120 kg de graines par mois. La reproduction dépend principalement de la lumière et de la chaleur.

LA PONTE DE LA PERRUCHES ONDULÉE

Les oeufs sont ronds et blancs. Leur nombre varie de 2 à 12 avec une moyenne de 4 à 5 oeufs par couvée.

LA COUVAISON DE LA PERRUCHES ONDULÉE

L'incubation débute 3 jours après la première ponte. Elle dure de 19 à 23 jours. Seule la femelle couve. A l'approche de l'éclosion, il faut veiller à l'humidité ambiante.

L'ÉCLOSION DE LA PERRUCHES ONDULÉE

A la naissance, les perruchons sont nus et leurs yeux sont fermés. A 2 ou 3 jours, les premières plumes font leur apparition. Au bout de 15 jours, ils possèdent un plumage. Au début, seule la femelle les nourrit.



Sur la commune, nous avons 5 éleveurs d'oiseaux exotiques, membres de l'association «Les oiseaux du Cotentin»

Quelques photos...



Des danseurs de country à la fête champêtre



Jeanine et Vincent Luce exposent à la salle du Conseil



L'équipe de bénévoles du repas des aînés



Une employée communale assure la sécurité des enfants des écoles



Nettoyage du littoral



Nicky Legriffon expose à la salle du Conseil

Calendrier des associations 2012

4 FÉVRIER	Repas dansant de la Chasse
11 FÉVRIER	Belote des Aînés
FÉVRIER	Repas St Valentin du foot
3 MARS	Poule au pot de l'amicale catholique
10 MARS	Soirée dansante Chesnée
4 AVRIL	Belote de Aînés
22 AVRIL	Randonnée Chesnée
12 MAI	Tournoi tennis de la Chesnée
13 MAI	Kermesse au Flamands de l'amicale catholique
JUIN	Tournoi des familles du foot
23-24 JUIN	Ball trap de la chasse
24 JUIN	Fête de l'école de Enfants de Bretteville
JUILLET-AOÛT	Animations au camping
5 AOÛT	Fête Champêtre de l'Amicale Brettevillaise
6 OCTOBRE	Belote des Aînés
7 OCTOBRE	Loto des Aînés
14 OCTOBRE	Bourse aux jouets des Enfants de Bretteville
20 OCTOBRE	Soirée dansante de la Chesnée
5 DÉCEMBRE	Belote des Aînés

Quelques photos...



Le vide grenier de la fête champêtre



Vente de gateaux à la fête champêtre